

## Attestation de domicile

### Comment connaître le prix au m<sup>2</sup> d'un logement ou d'un terrain ?

Vous pouvez connaître le prix d'un logement en consultant la base de données "Demandes de valeurs foncières", le site Patrim ou auprès d'une chambre notariale.

Les données « Demandes de valeurs foncières » permettent de connaître les transactions immobilières intervenues en France au cours des 5 dernières années. Les données sont issues des actes notariés et des informations cadastrales.

- **Simulateur** : [Consulter les dernières transactions immobilières \(demande de valeurs foncières\)](#)

#### Attention

Les informations ne sont pas disponibles pour l'Alsace-Moselle et Mayotte.

Vous pouvez aussi estimer la valeur d'un bien immobilier en utilisant l'outil Patrim, un simulateur des impôts.

Ces données sont uniquement accessibles depuis votre compte sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) pour une utilisation fiscale.

L'estimation peut vous être nécessaire pour déclarer l'impôt sur la fortune immobilière (Ifi), une succession, une donation, un contrôle fiscal, une expropriation ou pour calculer vos aides au logement.

- **Simulateur** : [Patrim : rechercher des transactions immobilières pour aider à estimer la valeur d'un bien immobilier](#)

Enfin, vous pouvez vous rapprocher de la chambre des notaires.

#### Où s'adresser ?

[Chambre départementale des notaires](#)

### Questions – Réponses

- [Comment obtenir des renseignements immobiliers ?](#)

[TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES](#)

#### Et aussi...

- [Achat ou vente d'un logement](#)

#### Pour en savoir plus

- [Portail des services en ligne des notaires de France](#)  
Source : Notaires de France
- [Prix au m<sup>2</sup> de l'immobilier en France](#)  
Source : Notaires de France
- [Data.gouv.fr : Demandes de valeurs foncières](#)  
Source : Première ministre

#### Services en ligne

- **Simulateur** : [Patrim : rechercher des transactions immobilières pour aider à estimer la valeur d'un bien immobilier](#)
- **Simulateur** : [Consulter les dernières transactions immobilières \(demande de valeurs foncières\)](#)

[TOUS LES SERVICES EN LIGNE](#)

#### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 8h-12h / 13h30-19h

Mardi : 8h-12h / 13h30-17h30

Mercredi : 8h-12h / 13h30-17h30

Jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30